

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
mardi 12 novembre 2019

Présents : Mme ROBIN, M. BENOIST (enseignants)
Mmes BUREAU, ROGEAU et SCRENCI (représentants des parents d'élèves)
M. GESLIN (Maire), Mme FREHEL (adjointe chargée des affaires scolaires)
M. GLORIA (responsable du service Enfance, Jeunesse et Actions Sociales)

Absents excusés :
Mme RAVEAU (IEN)
les membres du RASED
Mme ADJADJ (DDEN)
Mme ONEN (représentante des parents d'élèves)

Secrétaires de séance : M. BENOIST et Mme SCRENCI

1. Compte-rendu du conseil d'école du 25 juin 2019 :

Approuvé à l'unanimité.

2. Résultat de l'élection des représentants des parents d'élèves :

Election qui a eu lieu le vendredi 11 octobre 2019.

86 inscrits, 44 votants, 37 exprimés.

Sont élues titulaires : Mmes ROGEAU et SCRENCI, sont élues suppléantes : Mmes BUREAU et ONEN. Les quatre postes ont été pourvus cette année.

Mme ROBIN précise qu'en cas de vote seuls les titulaires pourront participer.
Pour rappel : élections 2018 : 99 inscrits, 30 votants, 28 suffrages exprimés.

2. Les effectifs 2019-2020 :

Nous avons commencé l'année avec un effectif de PS : 13 élèves / MS : 21 élèves / GS : 14 élèves

2 arrivées en PS et 2 arrivées en MS depuis la rentrée

Classe de PS-MS avec 26 élèves (15 PS - 11MS) et classe de MS-GS avec 25 élèves (11 MS - 14 GS).

Prévisions 2020-2021 :

PS : naissances 2017 : 21.

4 enfants issus de familles nouvellement installées à Esnandes viendront s'ajouter à cet effectif.

Rentrée 2020 : 62 élèves. M. le Maire précise que de nouveaux habitants sont attendus dans le lotissement de centre bourg et que, de surcroît, les travaux de construction vont démarrer sous peu au lotissement du Pas des Roches. Il doit se renseigner auprès d'Atlantique Aménagement pour avoir une idée précise sur ce dernier point.

3. Accueil des enfants de 2 ans :

Point mis à l'ordre du jour sur demande de la Mairie. Mme ROBIN explique que l'accueil des deux ans peut être une priorité dans les zones classées REP; ce qui n'est pas le cas

d'Esnandes. De plus, cet accueil doit se faire (cela est d'ailleurs exigé par les textes réglementaires) selon des modalités (locaux, personnel, mobilier, matériel pédagogique...) qui rendent cet accueil profitable à ces très jeunes enfants. L'existence de seulement deux classes à Esnandes, dont l'effectif en élèves de 3 à 6 ans risque de croître en cours d'année (voir prévisions ci – dessus), ne peut permettre cet accueil en conformité avec ce qui peut être attendu d'un tel dispositif.

4. Les rythmes scolaires :

Une enquête a été organisée par la municipalité pour solliciter l'avis des parents. Ceux-ci doivent renseigner un questionnaire à remettre en Mairie ou aux écoles au plus tard pour le 15 novembre.

Une réunion est prévue en Mairie le 12 décembre avec tous les partenaires concernés.

Mme ROBIN précise que la position de l'Ecole Maternelle n'a pas variée. Les enseignants sont toujours favorables à la semaine de 4,5 jours qui demeure d'ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, le cadre hebdomadaire légal de l'enseignement en élémentaire et maternelle.

Elle ajoute que toutes les études effectuées par les chronobiologistes ont démontré que la semaine de 4 jours n'était pas adaptée aux rythmes des enfants ne serait-ce que par la suppression d'une matinée de classe, temps le plus favorable aux apprentissages. De plus, le système mis en place à Esnandes fonctionne bien et elle ne voit donc pas la nécessité d'une remise en cause.

5. Règlement intérieur (joint à l'invitation au CE) :

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur.

Vote du règlement intérieur à l'unanimité. La Charte de la Laïcité l'accompagnera.

Les documents seront diffusés aux familles par les cahiers de correspondance et les parents devront les signer.

6. Les budgets :

	reçu	dépensé
Fonctionnement	3 472 €	3 042.15 €
<i>copies couleur réalisées en Mairie</i>		
Investissement	1 038 €	845.25 €
BCD	250 €	0 €
Transport	1 350 €	781 €

7. Exercices de sécurité :

Exercice incendie

Il s'est déroulé le jeudi 3 octobre à 9h20. L'alarme a été déclenchée dans la salle du RASED.

La sortie des deux classes s'est faite en moins d'une minute.

Exercice attentat/intrusion

Il s'est déroulé le lundi 14 octobre à 10h30. Il était demandé aux élèves de réagir au signal du sifflet et de rentrer le plus vite possible dans les classes. Pour ce premier exercice, les Atsem étaient dans chaque classe pour y accueillir les élèves.

Présentation du bilan : mise à l'abri entre 1 min.08 et 1 min.19.

10 MS/GS sont rentrés dans la classe des PS/MS et 4 PS/MS sont rentrés dans la classe des MS/GS.

La fermeture des portes et des fenêtres de l'école s'est fait sans difficulté. A noter comme cela avait été évoqué dans le compte-rendu du conseil d'école du 13/11/2018, seule la porte de la classe de PS-MS donnant sur le jardin public n'est pas munie de rideau occultant.

Les enseignants ont utilisé leur téléphone portable pour se communiquer les effectifs. Ils n'ont pas réussi à se joindre en direct. Un nouvel essai sera réalisé lors du prochain exercice. En l'absence de réponse, un envoi de sms sera effectué.

Mme ROBIN informe le Conseil que les Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) – attentat-intrusion / risques majeurs ont été revus par les enseignants. Un nouveau document a été communiqué aux Atsem et à la Mairie. Les enseignants attendent le retour des services de l'Éducation Nationale pour validation.

8. Projets de classe :

Projet jardin : tout au long de l'année avec une mutualisation de l'espace potager avec le Centre Aéré (travail avec l'animatrice Océane) et création d'un espace fleuri dans la cour de l'École Maternelle.

Mme ROBIN demande l'accord de la municipalité. M. le Maire donne son accord de principe. La préparation du terrain devra s'organiser entre école et services municipaux ; M. le Maire propose de faire apporter du compost.

* Kit champignons : mis en place dans les 2 classes lors de cette 1ère semaine.

* Spectacle à l'école le jeudi 19 septembre 2019 de la compagnie Planète Mômes : «Le secret du jardin de Clément» (thème : les saisons, le potager et les animaux du jardin)

Coût : 220 €

Financement de l'APE : 173 € et de chaque famille : 1 €

* Intervention de Nature Environnement 17 : jeudi 26 septembre : les petites bêtes du jardin et mardi 05 novembre : les vers de terre.

Coût : 500 €

Financement : budget de fonctionnement Mairie

* Artisan chocolatier – Les ateliers du goût : fabrication de chocolats : mercredi 27 novembre

Coût : 426.68 €

* Carré Amelot : Piccoli sentimentti : théâtre de marionnettes vendredi 10 avril à la salle des fêtes de La Pallice

Coût : 4.50 € / enfant

* Cycle de découverte du poney : la Maison du Poney à Dompierre-sur-Mer : 6 séances du jeudi 12 mars au jeudi 16 avril

Dossier soumis à validation de l'Inspection du fait d'intervenants extérieurs.

Coût : activité : 3 900 € - transport : 654 €

L'APE et la Mairie ont été sollicitées. L'APE a répondu favorablement pour une aide de 1 500 €. Les élèves confectionneront des objets qui seront vendus au marché de Noël le vendredi 20 décembre. M. le Maire propose d'allouer une somme de 1635 € au projet (bien entendu sous réserve de l'accord de la municipalité).

* GS : représentation de la chorale en avril

* MS : réalisation d'un film d'animation qui sera présenté aux familles courant mai.

* festival international du film de La Rochelle

9. Bilan financier de la Coopérative Scolaire :

M. BENOIST fait le point pour l'année scolaire 2018-2019,

* dépenses : 3 651,87 €

* recettes : 2 407,49 €

Le solde est déficitaire pour l'exercice 2018- 2019 de 1 244,38 €

Avec le report à nouveau de 1 907,16 €, le solde de fin d'année est globalement excédentaire de 662,78 €.

Le compte de fonctionnement général et le bilan simplifiés sont affichés dans le panneau extérieur. La vérification des comptes a été faite par Mme BANCHEREAU et M. TONNELIER avant l'envoi à l'OCCE 17.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 38 cotisations ont été perçues (46 familles).

10. Point sur les travaux demandés :

Depuis la rentrée, de nouvelles fuites sont apparues (salle de jeu et classe de M. BENOIST). Une entreprise est intervenue jeudi 7 novembre.

11. Repas et goûter de Noël :

Date retenue pour le repas : jeudi 19 décembre. Les trois classes mangeront ensemble à partir de 11h45.

Passage du Père-Noël et goûter offert par la Mairie : mardi 17 décembre.

12. Questions diverses :

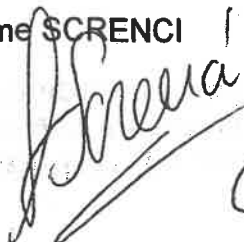
Une question a été posée par rapport à la cantine (Mme ROGEAU). Serait-il possible de renseigner un tableau, comme cela se fait pour le temps de sommeil lors de la sieste, afin de savoir ce que les enfants ont mangé à midi ?

Mme ROBIN précise qu'un seul enfant a un réel problème d'alimentation et que l'échange à ce sujet se fait de façon régulière avec la famille. Par conséquent, elle ne voit pas la nécessité de multiplier les tableaux.

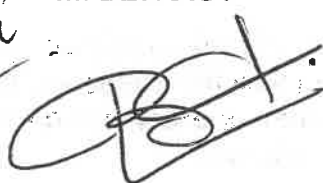
Mme SCRENCI propose de solliciter les familles pour fabriquer de petits objets qui seraient vendus lors du marché de Noël. Le Conseil d'Ecole y est favorable. L'APE se chargera de faire un mot à destination des parents.

Les secrétaires de séance,

Mme SCRENCI



M. BENOIST



La présidente du Conseil d'Ecole,

Mme ROBIN

